



21h00 (3 jours)



10 personnes max



Initiale/ Recyclage

Programme de formation

Comité social et économique

Le comité social et économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Le CSE doit être mis en place dans les entreprises de plus de 11 salariés. Les membres du CSE sont élus par les salariés de l'entreprise pour une durée maximale de 4 ans. Ses compétences, sa composition et son fonctionnement varient selon la taille de l'entreprise.

Mise à jour 19/05/2021



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de sociale et économie.
- Connaître les différentes mission du CSE
- Connaître et appliquer les principes de base de la prévention des risques au travail
- Mettre en œuvre les missions du CSE
- Maîtriser le processus de consultation du CSE

PREREQUIS

- Aucun prérequis

PUBLIC

- Toutes les membres d'un Comité Social et Economique d'une entreprise.

NB : Maîtrise du français fortement recommandée.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.

CONTENU

➤ Partie Théorique :

- L'exercice du mandat
- Les réunions plénières
- Les attributions du CSE
- Les 3 informations/ consultations périodiques
- L'analyse financière
- L'organisation interne
- Les moyens et ressources
- L'information/ la consultation
- Les mécanismes de bases

➤ MOYENS PEDAGOGIQUES

Avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table dans le but de se présenter, de s'assurer de l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et au besoin, d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme.

➤ Partie Théorique :

- Powerpoint avec le déroulement des différentes étapes du programme, exposé à partir d'un vidéoprojecteur.
- Exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou de schémas.
- Echanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

➤ TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- L'intégralité du stage (formation Théorique / Pratique) s'effectuera en groupe de 10 stagiaires maximum.
- Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

➤ SUIVI ET EVALUATION

- Transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire (Feuille de présence signée, Attestation de fin de formation, validation des compétences par le formateur)
- Chaque stagiaire, ayant participé à l'intégralité de la formation, remplira une évaluation à chaud de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.
- Evaluation continue via des exercices de mise en pratique.

Aucun support post-formation est remis aux participants.